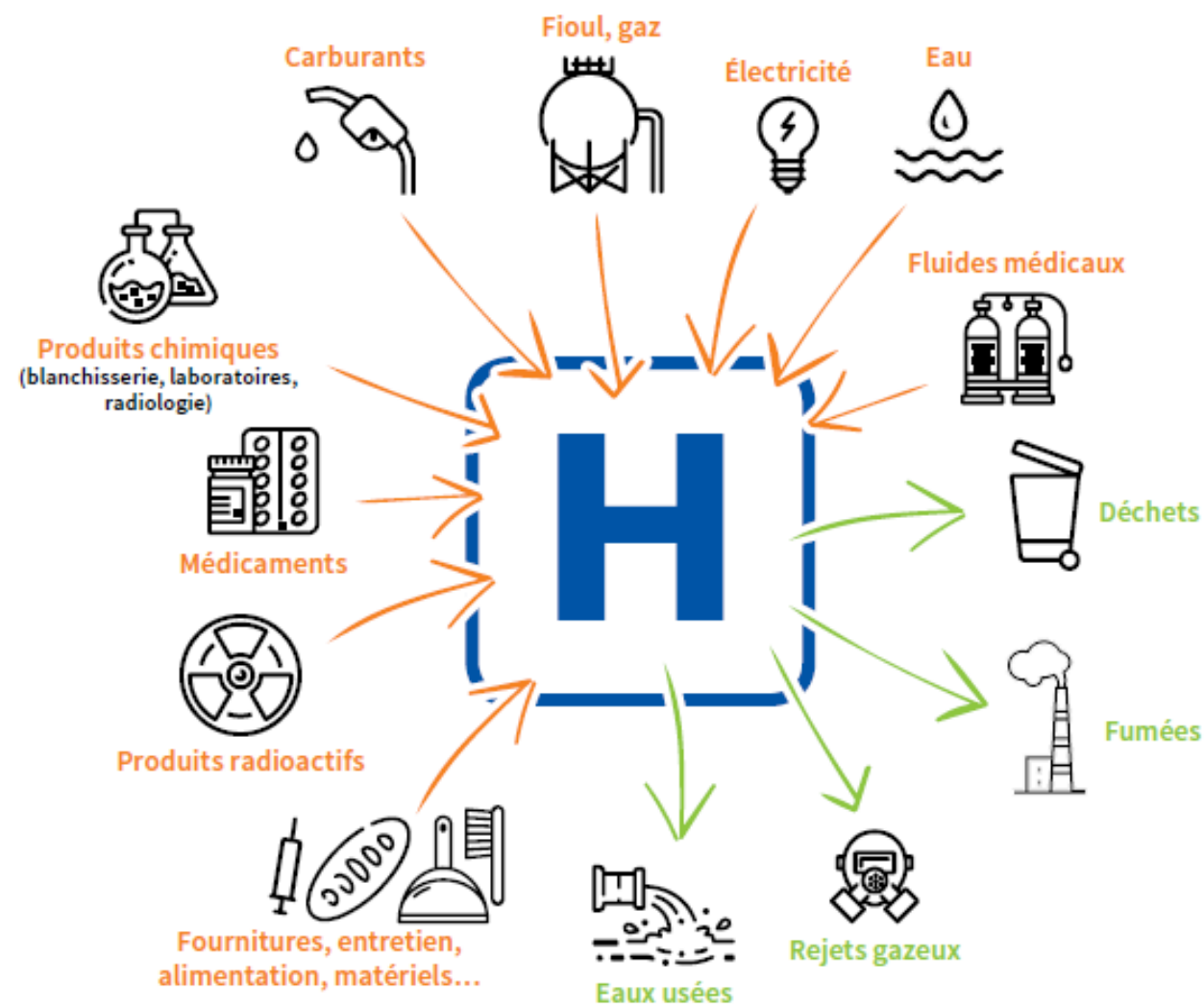


Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre de son établissement

Hervé LEFEBVRE, ADEME, responsable du pôle trajectoires
bas carbone

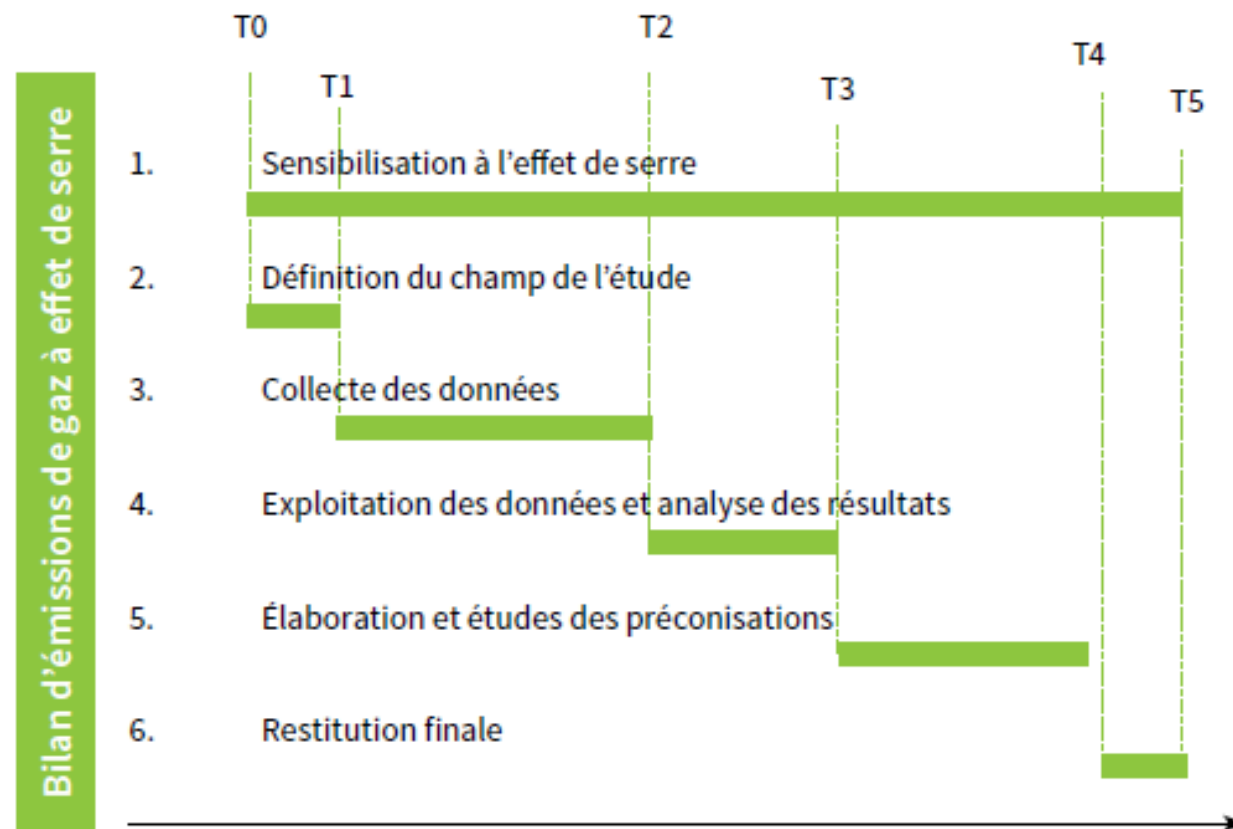
Aperçu des flux des établissements

- Le bilan GES doit :
 - retracer ces flux (de préférence les flux physiques et pas financiers)
 - Les traduire en émissions de GES
 - Hiérarchiser les priorités



Quelles ressources nécessaires ?

- Quelles compétences :
 - de gestion de projet afin d'organiser et accompagner la collecte d'informations;
 - connaissance et langage technique nécessaires à la bonne compréhension des enjeux;
 - connaissance des instances décisionnelles;
 - connaissance des méthodologies d'évaluation carbone des organisations;
 - connaissance minimale des grandes orientations possibles en matière d'actions de réduction.
- Quel le temps nécessaire :
 - difficile à évaluer car il dépend de la disponibilité des données, de la taille de l'établissement. **Il est estimé entre 4 et 10 jours pour un établissement sanitaire et médico-social.**
- T0 : démarrage de l'étude
- T0 - T1 : de 2 semaines à 1 mois
- T1 - T2 : de 1 à 6 mois
- T2 - T3 : 1 mois
- T3 - T4 : 1 mois
- T4 - T5 : 2 semaines



Les prérequis :

- Implication de la direction de l'établissement
- La disponibilité des données

Les facteurs de réussite :

- La sensibilisation des salariés
- et l'établissement d'un plan d'actions concret, réalisable et hiérarchisé

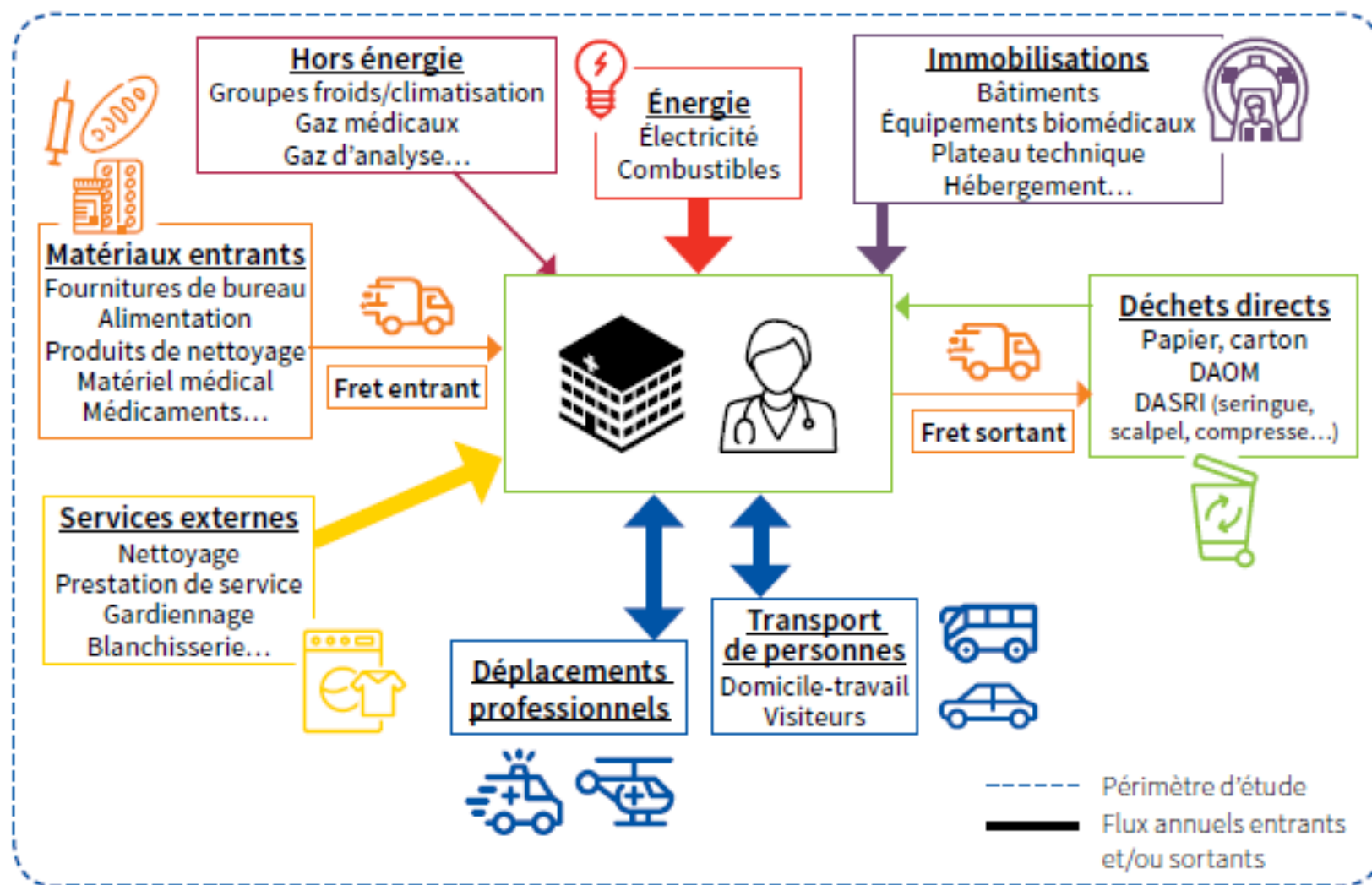
Constitution d'une équipe projet :

- Directeur
- Responsable Développement Durable ou environnement
- Responsable Technique et/ responsable logistique (fret)
- Responsable des Soins
- Responsable Qualité
- Responsable Pharmacie
- Responsable Achats
- Responsable Informatique
- Responsable Restauration
- Responsable Lingerie
- Responsable Déchets

La préparation de la collecte des informations :

- La nature des données à collecter :
- Les moyens de collecte et les contributeurs de collecte
- Par quels moyens récupérer l'information ?
- Qui possède l'information ?
- La finesse des résultats attendus

Les différents flux à collecter



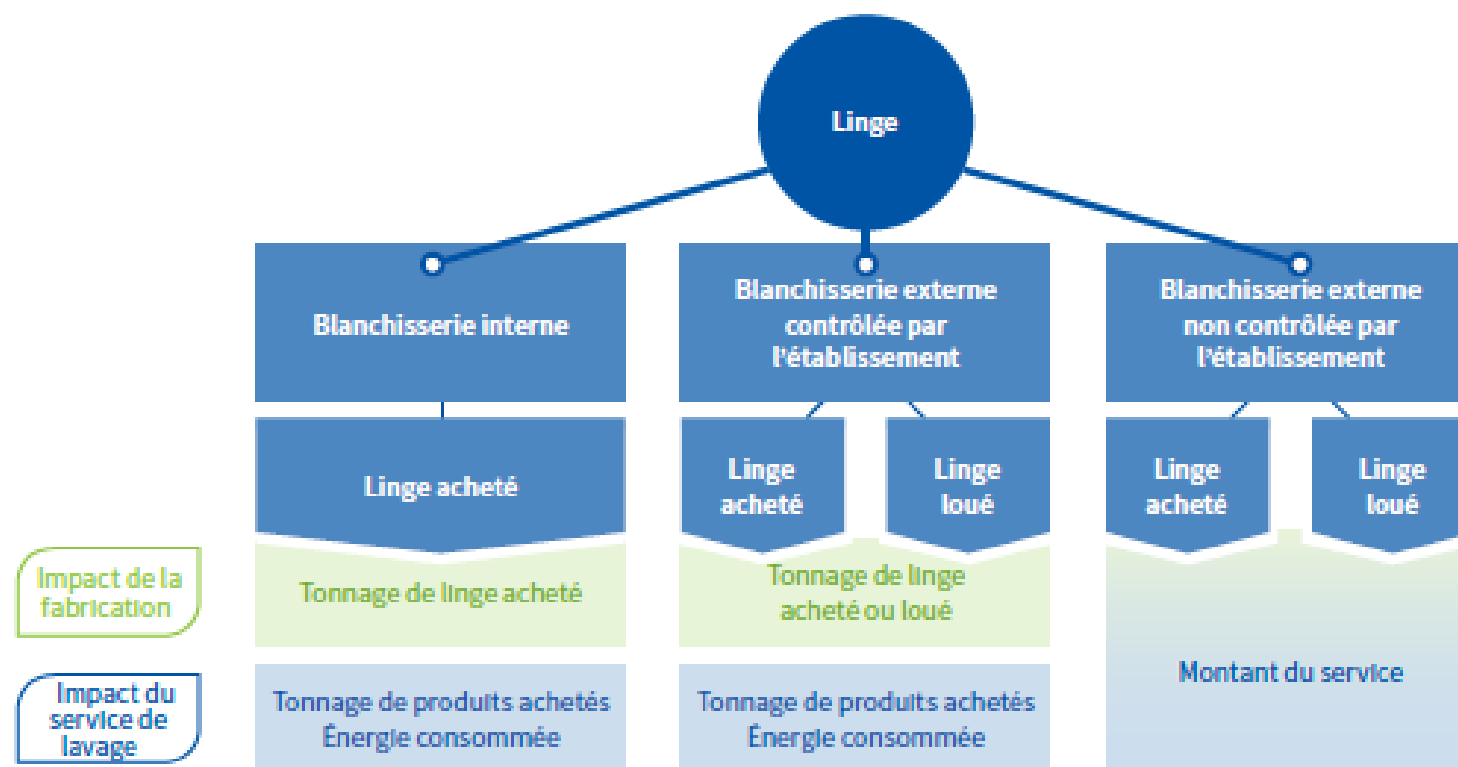
* Flux annuels entrants ou sortants. Plus la flèche est grosse, plus le flux d'émissions GES est important

Importance relative des émissions GES par catégorie d'établissement pour les postes pris en compte

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Ambulatoire et autres	Hébergement	Plateau technique
Émissions directes de GES	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	+++	+++	+++
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	+++	+++	+++
	4	Émissions directes fugitives	++	++	++
Émissions indirectes associées à l'énergie	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	+++	+++	+++
	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	+++	+++	+++
Autres émissions indirectes de GES	8	Émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	+	+	+
	9	Achats de produits ou services	+++	+++	+++
	10	Immobilisations de biens	++	++	+++
	11	Déchets	+	+	+
	12	Transport de marchandise amont	+	+++	+
	13	Déplacements professionnels	++	+	++
	16	Transport des visiteurs et des patients, fournisseurs, etc.	+++	++	+
	17	Transport de marchandise aval	+	+	+
	22	Déplacements domicile travail	+++	+++	+++

+++ émissions GES significatives; ++ émissions GES secondaires; + émissions GES moins significatives

Exemple de collecte de données



Le plan d'action

Ce plan d'actions devra ainsi :

- + Prioriser les actions définies, a minima dans une répartition court terme / moyen terme / long terme ;
- + Valoriser les bénéfices attendus en GES ;
- + Valoriser les impacts budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre des actions ;
- + Identifier les risques ou difficultés de mise en œuvre associés aux principales actions.

Le guide propose de multiples actions sur 4 thématiques :

- l'ambulatoire
- Les séjours
- Les plateaux techniques
- Les déchets

Exemple sur l'ambulatoire

MUTUALISATION DES VÉHICULES INTERNES

Catégorie

Déplacements
Immobilisations

Postes concernés

2. Émissions directes des sources mobiles
à moteur thermique
10. Immobilisation de biens
13. Déplacements professionnels

Objectifs de l'action

L'objectif principal de la mutualisation de la flotte de véhicules est de réduire le nombre de déplacements effectués en véhicules, sans modifier la qualité de service et l'accessibilité des biens.

Gains attendus CO₂

5 à 15 % du poste déplacement dans l'hypothèse de mutualisation de 25 % des véhicules³⁶

Gains financiers

5 à 15 % sur les factures actuelles de carburants³⁷

Indicateurs de suivi

Kilomètres parcourus/véhicule,
Consommation/véhicule,
Nombre de trajets substitués.

Ressources humaines et financières nécessaires à la mise en place

Un ou plusieurs agents devront être dédiés à la gestion de ce parc de véhicules. Enfin, un investissement initial significatif sera à réaliser (il sera néanmoins compensé par les gains en termes de consommation).

Facilité de mise en œuvre : Moyen

Echéance : Moyen terme

Les principales ressources disponibles (1/3)

www.bilans-ges.ademe.fr

Le Centre de Ressources Bilans GES

- Des pages génériques explicitant la démarche de Bilan GES, les étapes de mise en œuvre, la réglementation, etc.
- La Base Carbone® qui met à disposition gratuitement tous les FE et sa documentation
- Un forum et une boîte mail SAV pour poser des questions techniques.

La méthode réglementaire

Elle détaille l'ensemble de la démarche de Bilan GES point par point, et précise les attentes de l'exercice au regard de la demande réglementaire.

Pour l'accompagner :

- une FAQ

À venir avec la publication de la V5 :

- *un webinaire de présentation de la méthode*
- *une synthèse des points clés à retenir*

Les guides sectoriels

- 18 guides dispo (50% des secteurs des entreprises obligées)
- Développés avec les fédérations professionnelles
- Faciliter l'exercice de bilan et en améliorer la qualité



Les principales ressources disponibles (2/3)

Les autres acteurs mobilisés : APCC, CINOV TEN, ABC

- > Ces acteurs sont directement impliqués dans les instances collégiales autour de la réglementation (PCN, Comité de Gouvernance de la Base Carbone®, etc.) et collaborent avec l'ADEME pour la montée en compétence des acteurs sur le sujet de la comptabilité carbone.
- > Des exemples de ressources :

« Le panorama des outils » publication ABC

<https://www.associationbilancarbhone.fr/wp-content/uploads/2020/01/panorama2-guide-vdef.pdf>

Les annuaires de l'APCC ou l'ABC

<https://apc-climat.fr/qui-sommes-nous/annuaire-des-membres/>
<https://www.associationbilancarbhone.fr/annuaire-des-prestataires/>

Les webconfs de l'APCC et le Sommet Virtuel du Climat

Décarboner le secteur de la santé, Vélo & entreprise : une politique gagnante, Comment mettre en œuvre une stratégie bas carbone, etc.

1h à 1h30 d'échange autour d'experts techniques et de témoignages

<https://apc-climat.fr/actualites/les-webconfs-de-lapcc/>
<https://sommetvirtuelduclimat.com/replays-2021/>

Le catalogue de formation de l'ABC



Mieux compter pour
mieux agir : se former au
Bilan Carbone®



Faire vivre sa stratégie
bas carbone : se former
au SM-GES®



Améliorer et évaluer sa
stratégie bas carbone : se
former aux méthodes ACT®

Les principales ressources disponibles (3/3)

Le Diag Décarbon'Action

Dispositif d'accompagnement à la réalisation d'un Bilan GES **pour les TPE, PME et petites ETI de moins de 500 salariés** (= toutes les entreprises non soumises à la réglementation Bilan GES)

Porté par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME (financement et expertise technique) et en collaboration avec l'Association Bilan Carbone (animation technique des prestataires)

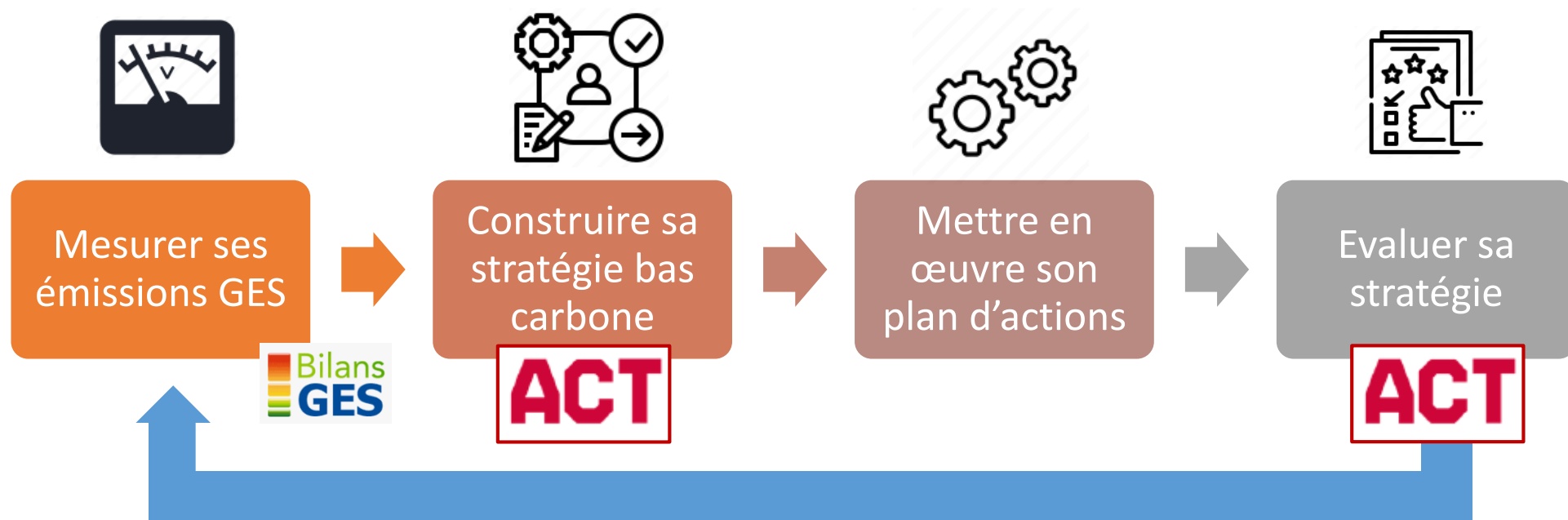
L'accompagnement consiste en la réalisation 1) d'un bilan GES (émissions directes et indirectes) et 2) de son plan de transition pour la réduction des émissions, et 3) l'aide de l'entreprise à valoriser cette démarche auprès de ses parties prenantes pour passer à l'action (actions visant les salariés, fournisseurs, clients).

Coût de la prestation fixe à 10 k€ HT (12 jours.homme), aidé à 40 ou 60% selon la taille de l'entreprise, soit **un reste à charge de 4 ou 6 k€ par entreprise**.

<http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>



Vision globale du processus bas carbone



ACT STEP BY STEP

Companies can be assisted by a trained advisor

Objectif : Développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre

Cible : Entreprises peu matures



Stratégie bas carbone

- 1 Objectifs de réduction
- 2 Investissement matériel
- 3 Investissement immatériel
- 4 Performance des produits
- 5 Management
- 6 Engagement fournisseur
- 7 Engagement client
- 8 Engagement public
- 9 Business Model

ACT ASSESSMENT

Companies can be assisted by a trained assessor

Objectif : Evaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : Entreprises disposant d'un plan de transition



MERCI
